

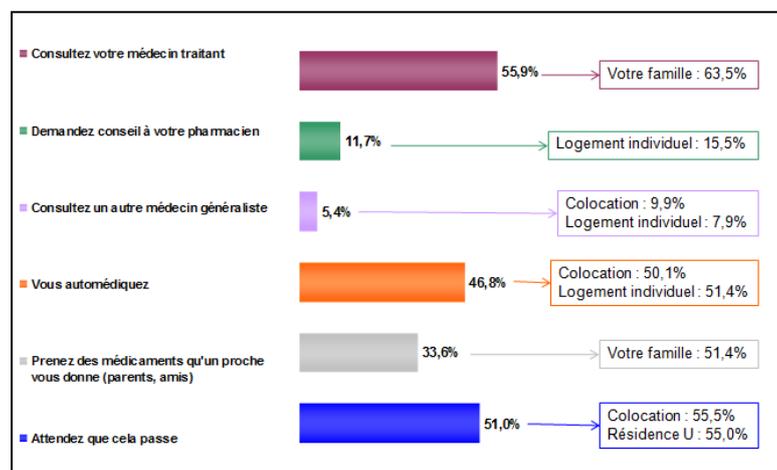
## Publication de l'enquête santé de l'USEM : **Le lieu de résidence influe fortement sur la santé des étudiants**

*L'Union nationale des mutuelles étudiantes régionales (USEM) publie aujourd'hui, en partenariat avec l'institut CSA, son enquête de référence sur la santé des étudiants en France. Cette 7<sup>e</sup> édition met en évidence les impacts directs du lieu d'habitation sur les comportements de santé des 18-25 ans. Le foyer familial permettrait une plus grande proximité avec le système de soins. Les étudiants vivant en colocation sont ceux éprouvant le moins de signes de dépressivité mais sont également ceux dont la consommation de substances psychoactives est la plus préoccupante. Les étudiants vivant en résidence universitaire de leur côté souffrent d'isolement, de difficultés à gérer leur stress voire de violences.*

### Une enquête révélatrice du lien entre lieu de vie et santé

Depuis 1999, l'Union Nationale des Mutuelles Etudiantes (USEM) publie tous les deux ans une enquête santé réalisée auprès d'un échantillon de 60 000 étudiants. L'objectif de ces enquêtes est de mieux connaître l'état de santé des étudiants, leur accès aux soins et leurs conduites à risques (conduites addictives). Cette 7<sup>e</sup> édition de l'enquête USEM démontre que le lieu de résidence des étudiants (foyer familial, logement individuel, colocation ou résidence universitaire) a un impact important en matière d'accès aux soins, de gestion du stress et de conduites addictives.

### Le domicile parental engendre de meilleurs comportements de santé



Attitude des étudiants face à la maladie

Les étudiants vivant sous le toit de leurs parents continuent à bénéficier de l'encadrement parental. En matière d'accès aux soins, les étudiants vivant chez leurs parents conservent une plus grande proximité avec le système de soins. 63,5 % fréquentent un médecin en cas de maladie et ils sont moins nombreux à renoncer à des soins (10% contre 15% en moyenne).

Le risque ou la peur de répression de la part des parents influent sur les pratiques addictives. Les conduites à risques sont également moins fréquentes chez ces jeunes puisqu'ils déclarent être moins consommateurs de substances psychoactives. 17,2 % ont un profil de buveur excessif (contre en moyenne 21,3 % des étudiants) et 15,7 % ont déclaré une consommation de cannabis (contre en moyenne 17,7 % des étudiants).

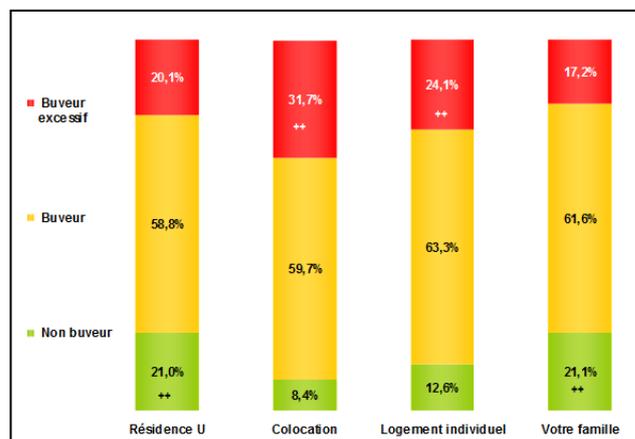
Cependant, le foyer familial en raison de son éloignement du lieu d'étude est un facteur de stress pour les étudiants car il engendre des temps de trajets longs et fatiguant (horaires des transports en communs non adaptés, embouteillages).

Cédric Chevalier déclare : « Les résultats de l'enquête santé USEM, nous conforte dans la nécessité de renforcer nos partenariats avec les acteurs publics du logement étudiant tels que les Crous. Nous devons mutualiser nos compétences et nos moyens pour arriver à ce que les 60 % étudiants qui vivent en dehors du domicile familial puissent accéder plus facilement aux soins et restreignent leurs conduites addictives. L'autonomie des étudiants passe nécessairement par l'accès à une information claire et objective afin que les étudiants puissent faire leurs propres choix en faveur de leur santé »

## L'autonomie accentue les situations de stress et l'expérimentation de conduites addictives

Le fait de quitter le domicile familial engendre une baisse significative de l'accès aux soins. Plus d'un étudiant sur deux vivant en colocation ou en cité universitaire (55 %) a une attitude passive face à la maladie. C'est à dire qu'il ne se rend ni chez un professionnel de santé et n'a pas recours à l'automédication. A cela s'ajoute des difficultés financières rencontrées par les étudiants vivant en résidence universitaire, ce qui engendre pour 20 % d'entre eux des renoncements aux soins (contre 15 % en moyenne chez les étudiants).

L'isolement constituerait un facteur de stress pour 39,2 % des étudiants vivant en logement individuel contre seulement 33,9 % des étudiants vivant en colocation. La vie en communauté protège non seulement contre le sentiment d'isolement mais aussi contre la dépressivité. Mais l'effet de groupe aurait un effet direct sur les conduites addictives puisque les étudiants habitant en communauté déclarent boire et fumer davantage pour participer à des moments de convivialité. Ils sont aussi plus nombreux à correspondre au profil du buveur excessif et à consommer ou à expérimenter des drogues.



Répartition des profils de consommation d'alcool selon le lieu de résidence

« L'abus d'alcool ne semble plus le monopole des sorties étudiantes puisque les consommations se produisent aussi lors de petites soirées entre amis. 31,7 % des étudiants vivant en colocation ont un profil de buveur excessif contre seulement 17,2 % de ceux vivant chez leurs parents. Ces chiffres préoccupant montre clairement que la prévention de proximité doit primer sur les effets d'annonce. Il faut sensibiliser les jeunes tout au long de leur cursus universitaire. C'est pour cette raison que les mutuelles étudiantes régionales mènent chaque année plus de 1 200 actions de prévention auprès de 410 000 étudiants », explique Cédric Chevalier, Président de l'USEM.

**Rendez-vous sur [www.usem.fr](http://www.usem.fr) pour consulter le dossier de presse des principaux enseignements de La Santé des Etudiants en 2011**



### A propos de l'USEM

L'Union Nationale des Mutuelles Etudiantes Régionales (USEM), représente les mutuelles étudiantes régionales : MEP, MGEL, SMEBA, SMENO, SMEREB, SMEREP, SMERAG, VITTA VI

Elles ont trois missions principales:

- La gestion du régime de Sécurité Sociale.
- L'offre d'une garantie complémentaire santé.
- La mise en place d'actions en promotion de la santé.

Les mutuelles étudiantes régionales gèrent le régime étudiant de Sécurité Sociale de près de 850 000 étudiants et offrent une garantie complémentaire santé à près de 250 000 d'entre eux.

Chaque année, plus de 1 200 actions de promotion de la santé sont conduites auprès des étudiants et 410 000 étudiants échangent personnellement avec un animateur santé

### Contact:

Benjamin Chkroun, Délégué Général de l'USEM. 01 44 18 37 87 ou 06 63 58 77 09. [chkroun@usem.fr](mailto:chkroun@usem.fr)

Marie Portal, Coordinatrice Nationale Promotion de la Santé de l'USEM. 01 44 18 37 87 ou 06 89 18 24 47. [portal@usem.fr](mailto:portal@usem.fr)